

LE PONT

Bimestriel d'information municipal

JUIL-AOÛT
2024



Des championnes et des champions
AMBILLY, VILLE SPORTIVE



► ÉDITO ◀



**GUILLAUME MATHELIER,
MAIRE D'AMBILLY**

Chères Ambilliennes, chers Ambilliens,

Le sport, vecteur important de cohésion sociale, permet de faire des rencontres et d'échanger avec des personnes issues de milieux différents. Au niveau individuel, avoir une activité physique apporte un certain bien-être et aide à se maintenir en bonne santé. C'est pour ces raisons qu'Ambilly met à votre disposition de nombreuses infrastructures (stades, gymnase, dojo) dont certaines sont en libre accès à toute heure de la journée comme le parcours sportif. Cette année encore, les Chèques sport feront en sorte que les niveaux de ressources ne soient pas un frein à la pratique sportive, particulièrement pour les jeunes Ambilliens.

En plus d'offrir une diversité de pratiques, les clubs et associations sportives de la commune forment nos futur(e)s championnes et champions. Nous espérons qu'ils iront le plus loin possible. Peut-être jusqu'à voir un jour un ou une athlète d'Ambilly avec un titre olympique ? Et pourquoi pas !

Je vous souhaite un très bel été.

Mairie

rue de la Paix,
74100 Ambilly
04 50 38 05 26
mairie@ambilly.fr

lundi : 14h-17h
mardi : 8h30-17h
mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
jeudi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-16h30

Bulletin d'information municipal édité par la Mairie d'Ambilly N°16 | Dépôt légal : juillet 2024 ISSN : 2822-8715
Directeur de la publication : Guillaume MATHELIER
Rédaction et mise en page : Service communication
Photos : LGETT, Mairie, AdobeStock, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Morgane D Photographie, USAAG, CAA, CABE, EPA, juicy_fish on Freepik
Création maquette, conception : Opidae vox, 74800 Saint-Sixt
Impression : 5 000 exemplaires
Imprimerie Villière, 74160 Beaumont

— AU SOMMAIRE —

► ACTUS.....4

Le sport pour tous

► ZOOM.....7

Retour en images sur Ambilly en fête

► RENDEZ-VOUS.....7

Un spectacle pour la Fête nationale

► PORTRAIT.....8

Haute-Savoie 74 Taekwondo

AMBILLY
UN PONT ENTRE NOUS

NOUVELLE DÉMARCHE

ACCUEIL ACTUALITÉS ÉDITION DE DOCUMENTS

INFOS FAMILLE

LES DÉMARCHE(S)

Choisissez une démarche

Choisissez le service puis le type de démarche que vous souhaitez, ou effectuez une recherche pour trouver rapidement la démarche qui vous intéresse.

votre recherche

Particulier Association

LES DÉMARCHE(S) DE MA COMMUNE

Etat civil Cimetière communal Élections

Passeport et carte... Demande de stage Police municipale

Faites vos demandes de stage en ligne

Vous pouvez désormais déposer vos demandes de stage, de période d'immersion ainsi que vos demandes de stage pratique BAFA directement sur l'Espace citoyens > Nouvelle démarche > Demande de stage > Cliquez sur la démarche qui vous concerne et remplissez le formulaire.

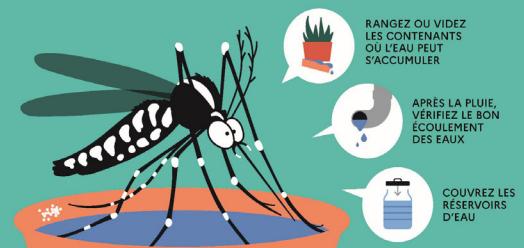
RDV sur Ambilly.fr

Passez un été en toute tranquillité

Le dispositif "Opération tranquillité vacances" permet de lutter contre les cambriolages pendant votre absence. Pour cela il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur Ambilly.fr, en flashant le QR code ou bien de le retirer auprès de la Police municipale (04 50 38 05 26 puis tapez 4). Des patrouilles de surveillance seront effectuées par les agents communaux pendant vos dates de vacances et vous serez prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages). La démarche est gratuite et réservée aux particuliers habitant Ambilly.



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



Luttons contre le moustique tigre

Vecteur de maladies infectieuses comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika, cet insecte se développe grâce aux récipients remplis d'eau dans lesquels il pond. Pour limiter sa prolifération, veillez à ne pas laisser d'écuelles ou de soucoupes en extérieur, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs et inspectez votre jardin après une grosse pluie pour repérer les endroits où l'eau peut stagner.

► ACTUS ◀



LE SPORT POUR TOUS

Que ce soit pour se divertir, se maintenir en forme ou pour performer, Ambilly encourage les sportives et les sportifs dans leurs pratiques.

Nos clubs structurés forment des champion(ne)s

Créé en 1958, l'**Entente pongiste Ambilly** compte parmi ses 140 licenciés, Yue Yan Liu, 12 ans, 3^e aux Championnats de France minimes (en couverture). Au club **Haute-Savoie 74 Taekwondo**, c'est Hind Tounekti qui, à 10 ans est vice-championne de France. Le **Club athlétique d'Ambilly** a formé le champion de France juniors du 10 000 m, Alex Fournival tandis que l'**USAAG** envoie régulièrement des joueurs dans les centres de formation de grands clubs français et européens.

Des infrastructures et des actions adaptées

Inauguré en 2022, le parcours sportif propose des équipements en libre accès 24h/24. Le gymnase accueille des cours de yoga, gymnastique, badminton, futsal, etc., tandis que le dojo de la Martinière abrite du karaté et du taekwondo. Quant au stade, il rouvrira en 2025 avec une nouvelle piste d'athlétisme, 2 terrains de foot synthétiques, un terrain de basket 3X3, des tribunes ainsi que des vestiaires modernes et confortables. Le service des sports a organisé en avril une semaine olympique dans les écoles et vous donne rendez-vous le 7 septembre pour la Fête des sports et des associations.



**Abdelkrim MIHOUBI,
adjoint en charge
de la vie sportive**

Alors que l'esprit olympique souffle actuellement sur notre pays, nous n'oublions pas que c'est bien souvent grâce au soutien des communes que nos championnes et nos champions ont débuté leurs carrières sportives. A Ambilly, nous encourageons toutes les pratiques sportives : du loisir à la compétition, pour prendre soin de sa santé comme pour se dépasser.

Des chèques sport de 25€ ou 50€

Jusqu'au 30 septembre 2024 vous pouvez retirer un chèque sport pour adhérer à un club sportif de la commune ou qui se trouve sur le territoire d'Annemasse Agglo si le sport n'est pas pratiqué à Ambilly.

► Infos en mairie ou en flashant ce QR code





Besoin d'un avis médical rapidement ? Contactez la CPTS Nord 74

Vous résidez sur le territoire et votre médecin traitant n'est pas disponible ?

Vous pouvez contacter la plateforme des soins non programmés du CPTS Nord 74 du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 11h au :

06 49 58 68 48

Une opératrice vous proposera après vérification, un rendez-vous en présentiel avec le médecin disponible au plus près de chez vous pour votre problème de santé aigu dans les 24 à 48h .

Pour toute urgence, composez le 15.

Vous n'avez pas encore de médecin traitant ?

La CPTS Nord 74 peut également vous aider à trouver un médecin traitant :appelez le 06 77 89 72 59 le mardi de 14h à 16h, le mercredi de 8h à 10h ou encore le vendredi de 13h30 à 15h30.

+ cpts-nord74.fr

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord 74 est une association de professionnels de santé libéraux qui a pour vocation de développer l'accès au médecin traitant, de favoriser les soins non programmés, de coordonner des parcours de soins et de promouvoir la prévention en santé.

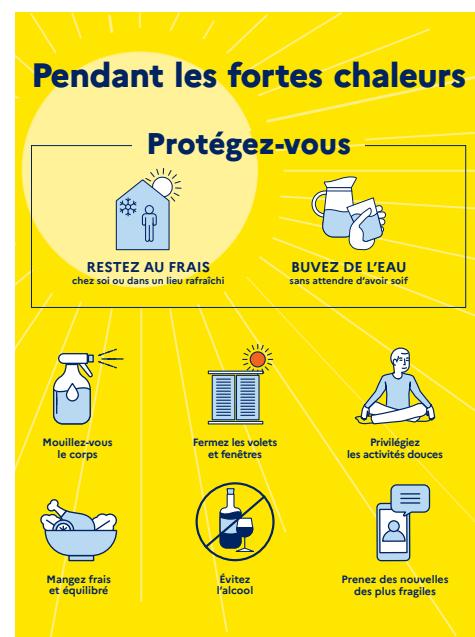
Vigilance canicule



Les fortes chaleurs en période estivale présentent certains dangers pour les personnes âgées ou vulnérables. Le CCAS de la Ville reste mobilisé tout l'été pour prévenir des risques et mettre en œuvre les interventions nécessaires des services sanitaires et sociaux. Si vous êtes vous-même en difficulté ou si vous constatez qu'une personne l'est, merci de **prévenir les agents du CCAS au 04 50 92 83 54.**

Attention, si vous avez des maux de tête, des crampes ou des nausées, ce sont les premiers effets des fortes chaleurs. Soyez vigilants et protégez-vous !

EN CAS DE MALAISE, FAITES LE 15.



► TRIBUNE ◀

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Les objectifs du stationnement payant à Ambilly

Après avoir concerté l'ensemble des élus, et au terme de trois réunions publiques qui nous ont permis d'ajuster le projet grâce aux **retours constructifs des habitants** (que nous remercions pour leur implication), notre ville adoptera le stationnement payant le 1^{er} octobre prochain.

Complémentaire du Plan de déplacement urbain, ce projet est indispensable pour améliorer la qualité de vie en ville, pour que chacun puisse se réapproprier l'espace public, redistribué aux habitants, chacun selon leurs usages de vie et de mobilité.

La réduction drastique des voitures ventouses et des stationnements gênants ou prolongés, la **rotation du stationnement** et la **limitation des pendulaires** seront ainsi favorisés. L'accès aux commerces sera aisé et facilité, appuyé par une **gratuité** de la **première demi-heure de stationnement et du créneau midi 14h**.

Des parkings communaux supplémentaires seront créés et viendront remplacer des places de stationnement qui embolisent nos rues. Ces mesures permettront la **fluidité de la circulation dans un environnement sécurisé pour tous**. Des agents communaux dédiés à ces missions seront recrutés.

Nous avons souhaité accompagner cette juste redistribution de l'espace public par une **tarification équitable, socialement et sur le plan écologique**, puisqu'elle tiendra compte des revenus du foyer et de la puissance des véhicules (au-dessus de 6 CV fiscaux). Des **abonnements spécifiques** et une **option covoiturage** seront proposés aux **étudiants** et aux **actifs** travaillant sur notre commune.

Les **fonds générés** par ce stationnement payant seront consacrés à l'**entretien et l'amélioration des voiries**, au développement des nouvelles pratiques de mobilité en ville et à l'aménagement et la **végétalisation d'espaces publics apaisés**.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

STOP aux frelons asiatiques !

Dans cet article nous ne vous parlerons pas des fortes nuisances des travaux des rues de la commune, ni des problèmes de circulation et des embouteillages, ni du budget de la reconstruction du stade d'Ambilly ...mais d'un autre fléau que nous devons tous combattre avec efficacité : **le frelon asiatique** !

Depuis l'année 2004 ce redoutable prédateur est arrivé dans notre pays et ne cesse de déséquilibrer notre écosystème déjà grandement fragilisé par le réchauffement climatique.

Il est vite devenu une espèce invasive qui remonte du sud vers le Nord de l'Europe, à raison d'environ 60 kilomètres par an, et depuis 2017 on observe cette espèce de frelon en Haute-Savoie.

Vous le reconnaîtrez facilement : il est entièrement noir avec une tête orangée, avec une tâche de couleur orange au bout de l'abdomen, thorax brun, le bout de ses pattes est jaune et il mesure environ 2,5 cm

Son nid en cellulose mâchée, possède une entrée latérale, souvent située au sommet des arbres, proche d'un point d'eau avec parfois jusqu'à 18'000 individus.

Le grand problème est que son alimentation est basée pour 80% d'abeilles qui sont attaquées devant leurs ruches ou en butinant des fleurs.

Sans les abeilles, notre humanité est condamnée !

Le frelon asiatique fait aussi des ravages dans les vergers en se nourrissant de fruits.

Plusieurs communes de l'agglo ont déjà mis en place des plans de lutte contre le frelon asiatique, et vous pouvez par ex. voir des pièges le long de l'Arve.

Si vous trouvez un nid, **adressez-vous rapidement au Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Haute-Savoie** afin de signaler sa présence et permettre l'intervention des spécialistes : <https://gdsa74.fr/>

Nous vous souhaitons un très bel été !

<https://facebook.com/Ambillycitoyens/>
minoriteambilly@gmail.com

► ZOOM ▲

DU SOLEIL ET DE LA JOIE POUR AMBILLY EN FÊTE



Un ciel bleu, des jeux, de la musique, des animations pour les petits et les grands, un immense vide-grenier, de bonnes choses à manger : tous les ingrédients étaient réunis samedi 25 mai pour qu'Ambilly en fête soit une réussite !

Les associations ont répondu présentes

et le tout nouvel Eco-village a permis d'en savoir plus sur la préservation de l'environnement.

En fin de journée, le duo Madeonis a mis l'ambiance pour clore en douceur ce rendez-vous festif et convivial.

Rendez-vous l'année prochaine !

► RENDEZ-VOUS ▲

JUILLET-AOÛT

FÊTE

13 JUILLET | À PARTIR DE 18H Fête nationale

18h : cérémonie devant le monument aux morts avec la Batterie fanfare.

18h30 : animations et jeux pour enfants, petite restauration, buvette, musique avec un DJ.

22h30 : Spectacle pyrotechnique son et lumière "Horloges Célestes" par la compagnie eliXir. Des étoiles plein les yeux, ce spectacle raconte le Big Bang et la mécanique du temps qui passe. Avec ses horloges célestes, il offre un ballet d'étoiles filantes pour enfin nous convaincre que le bonheur c'est tout de suite, ici et maintenant. Durée 45 minutes.

📍 **Parking de la mairie
rue de la Paix**

Organisateur : Mairie





HAUTE-SAVOIE 74 TAEKWONDO



Des jeunes avec un esprit combatif

Avec 150 licenciés qui ont entre 4 et 12 ans, le club attire de nombreux jeunes qui se retrouvent dans le dojo de la Martinière. Rachid Atif, l'un des deux entraîneurs, explique les raisons de ce succès.

Quelles sont les spécificités du taekwondo ?

C'est un art martial coréen qui utilise les poings et les pieds et que l'on surnomme le "karaté volant". Il faut frapper le haut du corps, le plastron, la tête et on compte les points comme pour l'escrime. Le taekwondo est un sport olympique reconnu qui demande de la souplesse, de la précision et de la rapidité. Il apporte de la confiance en soi, de la maîtrise mais est aussi un moment de détente pour certains enfants. Le club joue également un rôle social : les jeunes voyagent ensemble et sortent de leur environnement lors des déplacements que nous pouvons faire. Comme par exemple lors des championnats de France où nous nous sommes rendus à Bordeaux ou à Marseille.

Peut-on le pratiquer à tout âge ?

Tout à fait. Nous accueillons les jeunes dès 4 ans avec des séances une fois par semaine. A partir de 6 ans, les cours se font deux fois par semaine. A Ambilly, nous avons la chance de pouvoir

disposer d'un dojo qui est unique sur l'agglomération annemassienne avec ce niveau d'équipement. Contrairement à d'autres salles d'entraînement où il n'y a que du carrelage, à Ambilly les tatamis permettent d'avoir un environnement identique à celui de la compétition. Pour progresser, il n'y a rien de tel !

Quels sont vos projets pour la prochaine saison ?

Cette saison, le club a connu de beaux résultats : Hind Tounekti, vice-championne de France à 10 ans, Mehdi Briffod et Anissa Mchachi, vice-champions régionaux ainsi que Léo Lavillat et Neila Mchachi qui se sont distingués aux championnats régionaux qui se sont déroulés en avril. Nous voulons continuer d'avoir de belles performances comme celles-là et développer la compétition à partir de 8 ans. Mais notre but n'est pas que de faire des champions, il est aussi de créer des moments ensemble. C'est un sport individuel mais qui devient vite un sport d'équipe : lorsque l'un de nos jeunes combat, les autres sont là au bord du tatami pour l'encourager. L'an prochain, nous souhaitons organiser des stages deux fois par mois avec les clubs d'Annecy et de Cluses pour qu'un maximum d'enfants puisse se rencontrer et progresser ensemble.

CONTACT

06 40 87 94 40 | hautesavoie74taekwondo@gmail.com